



## Editorial

Funda Savci

Responsable du groupe Socialistes - Vert-e-s - Sympathisant-e-s

Chères Cancanières, Chers Cancaniers,

Avant de me présenter, il apparaît opportun de commencer par des remerciements. Alors, je me lance ; tout d'abord, je remercie la Municipalité de m'avoir proposé de rédiger le premier éditorial du Cancanier de l'année 2022. Aussi, je tiens à remercier le groupe des Socialistes - Vert-e-s - Sympathisant-e-s de m'avoir nommé responsable du groupe. Et enfin, je remercie la vie de m'avoir menée dans cette région. Quel magnifique village !

Avant de m'installer à Penthaz, mon mari et moi rêvions de vivre dans une région verdoyante, calme et proche de toute commodité. Notre rêve s'est réalisé en avril 2020 lorsque nous avons emménagé à Penthaz. Quel bonheur de se réveiller tous les matins avec le chant des oiseaux ! Et surtout de voir ses enfants s'épanouir, adorant leur scolarité et leurs enseignants bienveillants.

Actuellement, je suis micronutritionniste et massothérapeute indépendante et maman de deux filles de 9 et 12 ans. La

santé et le bien-être sont deux valeurs très importantes pour moi. De nature curieuse et ayant un esprit critique, je ne cesse de suivre des formations pour répondre à mes questionnements et apporter un savoir être et faire à mes enfants.

Cependant, mon aventure dans la politique a démarré en 2017 à Morges. Les pathologies (cancers et maladies auto-immunes) qu'ont causé les toxines environnementales à mes proches, m'ont alertées. Je me posais de plus en plus la question : « Nos maisons, nos assiettes, l'air, sont-ils toxiques ? Si oui, que devons-nous faire pour les rendre non toxique ? ». Face à ces dommages, je ne voulais plus rester les bras croisés. Il fallait que je fasse quelque chose pour protéger au mieux l'avenir de mes enfants et de la génération future, mais comment ? Seule, je ne pouvais pas atteindre mon objectif « d'une vie meilleure ». Je devais adhérer à un groupe et j'ai décidé de contacter les Vert-e-s qui m'ont rapidement accueillies et nommées trésorière du comité des Vert-e-s de Morges. Suite à mon déménagement,

mon engagement auprès de la commune de Morges a pris fin.

Quelques mois après m'être installée à Penthaz, j'ai eu l'opportunité de déposer ma candidature pour les élections communales. Aujourd'hui, je suis fière de servir ma Commune en tant que Conseillère communale, et heureuse de m'engager pour le climat et pour le bien-être des générations futures.

A toutes et tous, je vous souhaite une belle et heureuse année 2022. Que cette nouvelle année vous apporte la réussite, la santé et la prospérité.

## Photographies

Penthaz lance son nouveau programme félin contre le littering



### Retour du concours photographique

Envoyez-nous votre meilleure photographie à [lecancanier@penthaz.ch](mailto:lecancanier@penthaz.ch). L'auteur de l'image sélectionnée recevra un bon pour une carte journalière CFF à faire valoir au Contrôle des habitants.

## Dans ce numéro

### AUTORITÉS

Municipalité - p. 2 et 3

Liste des abréviations - p. 3

Conseil communal - p. 4 et 5

### VIE LOCALE

Actualité des sociétés locales - p. 6

Vision : Maison de Ville - p. 7 et 8

Recette - p. 9

### COMMUNICATIONS - P. 10

### ENVIRONNEMENT

PROJET PRO NATURA - P. 11

### LOISIRS

MOTS-CROISÉS - P. 12

### CULTURE

Ludothèque de la Venoge - p. 13

Bibliothèque de la Venoge - p. 14

Archives communales - p. 15

### INFORMATIONS - P. 16

## Communications de la Municipalité du 13 décembre 2021

-----  
**Didier Chapuis, syndic**

### Personnel

Le repas annuel du personnel a été maintenu. Il a eu lieu vendredi 10 décembre à la Maison de ville en respectant strictement les consignes de sécurité liées à la pandémie.

### Plan d'affectation communal

Voici le planning envisagé :

Envoi du plan pour l'examen préalable à fin janvier 2022. Retour et prise de position du service cantonal concerné au début de l'été. Mise à l'enquête août/septembre, traitement des oppositions à l'automne et votation du préavis à la séance de décembre 2022.

Ceci est un planning idéalisé par la Municipalité qui a la ferme intention d'aller au bout du processus, car elle estime que les fonds alloués jusqu'à maintenant pour ce dossier sont disproportionnés.

### Aménagement de la place de la gare

Les discussions continuent et la Municipalité entretient de bons contacts avec la société FENACO. La prochaine rencontre avec les CFF est prévue le 8 février prochain.

-----  
**Yves Jauner, municipal**

### AJERCO

Le 28 septembre 2021, le budget 2022 a été accepté lors de l'assemblée générale.

Le coût par habitant est de CHF 148.45.

### ASICoPe

Lors de l'assemblée du 6 octobre

2021 du conseil intercommunal de l'ASICoPe, le budget 2022 a été accepté à la majorité.

Le coût budgétisé de l'élève se monte pour 2022 à CHF 5'174.38 pour le secondaire. Il était de CHF 5'092.12 au budget 2020.

La participation des communes membres de l'ASICoPe est de CHF 2'908'000.00 pour 2022. Pour Penthalaz le coût est de CHF 482'821.38.

### ASIVenoge

Lors de l'assemblée du 30 septembre 2021 du conseil intercommunal de l'ASIVenoge, le budget 2022 a été accepté à la majorité.

Le coût budgétisé de l'élève se monte pour 2022 à CHF 4'565.68 pour le primaire. Il était au budget 2021 de CHF 4'177.45.

La participation des communes membres de l'ASIVenoge est de CHF 3'684'500.00 pour 2022. Pour Penthalaz le coût est de CHF 1'367'806.66.

### SDIS Venoge

Lors de l'assemblée du 19 octobre 2021 du conseil intercommunal du SDIS Venoge, le budget 2022 a été accepté à la majorité. Le coût par habitant est de CHF 27.93 en diminution de CHF 1.- par rapport à 2021.

### ASPIC (Association intercommunale de la Piscine des Chavannes)

Le 14 octobre 2021, le budget 2022 a été accepté lors de l'assemblée générale.

Les charges en 2022 sont de CHF 2'083'500.-. Un déficit de CHF 90'500.- est prévu.

Les communes ne sont pas sollicitées. La participation des établissements scolaires devrait couvrir les charges.

-----  
**Valérie Codina, municipale**

### Affaires sociales

Groupe des aînés :

Mercredi 15.12.2021 a eu lieu le repas des aînés de Penthalaz. Le nombre d'inscriptions ayant dépassé nos espérances, une deuxième date a dû être planifiée afin d'accueillir les 190 personnes qui ont répondu présentes. Bien évidemment, ces rencontres se feront selon les normes sanitaires en vigueur.

Local des jeunes :

Il a été décidé de fermer le local le vendredi soir de 19h30 à 22h00 dès le 01.01.2022. En effet, après analyse des statistiques de fréquentation, force est de constater que cette tranche horaire n'est pas plébiscitée par les jeunes de 13 à 18 ans.

La fermeture du local est donc motivée par le seul fait qu'une seule personne, voire pas du tout, était présente le vendredi soir. Il est bien évident qu'une réouverture pourra être à nouveau envisagée si un besoin était exprimé.

### Développement durable

L'association « Demain Penthalaz » va bientôt voir le jour à Penthalaz. Elle sera dédiée à la promotion du développement durable sur le territoire communal en mettant en place des actions concrètes dans ce domaine en collaboration avec la Municipalité, le Conseil ou toute personne intéressée.

La date de l'Assemblée constitutive aura lieu en janvier 2022. Une invitation parviendra avant Noël à la Municipalité ainsi qu'aux Conseillères et Conseillers par l'intermédiaire des chefs de groupe.

### Finances

-----  
La e-facture a fait son entrée à la commune. Les factures communales

peuvent dès à présent être payées par e-banking.

### Associations intercommunales

Assemblée générale ARASPE (Association régionale d'action sociale Prilly Echallens) du 24.11.2021

Les préavis de fonctionnement de la législature ainsi que le budget ont été acceptés. Il s'agit des préavis concernant

- l'engagement des dépenses imprévues et exceptionnelles
- la fixation des indemnités du Comité de direction et du défraiement du président
- l'octroi au Comité de direction de l'autorisation générale de plaider
- le budget 2022

Il est à noter que suite à la reprise du financement des AAS (Agence d'Assurances Sociales) par le canton, le montant à la charge des communes s'élève à CHF 414'949.-. Il s'élevait à 2'302'500.- au budget 2021.

Assemblée générale ORPC Gros-de-Vaud (Organisation régionale de protection civile) du 06.10.2021

Le budget a été accepté. Un coût de CHF 24.71/habitant est relevé.

### Christian Martinetti, municipal

#### L'Agorespace

La structure en bois entourant le terrain a été enlevée pour deux raisons : tout d'abord à cause du bruit engendré par les ricochets des ballons et des nuisances pour le voisinage et deuxièmement cette barrière était usée, elle devait être remplacée. En aucun cas, cette action n'a été décidée en raison du concours de tambours.

#### Route de la Gare

Les travaux sont terminés. Le tapis définitif sera posé à l'été 2022. L'espace entre les bordures et les passages

piétons étant trop important et rendant le déplacement des personnes à mobilité réduite et des poussettes difficile, des chanfreins seront installés.

#### Chemin de Sauffaz

Les propriétés de l'eau achetée à la ville de Lausanne provoquent un décollement de rouille des conduites vétustes qui font que l'eau est colorée en rouge. Il est donc nécessaire de changer ces conduites. Une commission sera nommée à la fin de ce conseil pour l'étude de la mise en séparatif des eaux aux chemins de Sauffaz et Florimont.

### Daniel Rochat, municipal

#### Maison de Ville

Après 18 mois de fermeture, la Maison de Ville a réouvert ses portes. Les travaux du sous-sol seront terminés ces prochains jours. L'appartement du haut sera terminé fin janvier si les livraisons de matériaux suivent.

## Liste des abréviations

**ADCV** : Association de Communes Vaudoises

**AIEE** : Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées

**AJERCO** : Réseau d'accueil de jour de l'enfance – Région Cossonay

**ARASPE** : Association Régionale de l'Action Sociale Prilly - Echallens

**ARCAM** : Association de la région Cossonay - Aubonne - Morges

**ARGdV** : Association régionale du Gros-de-Vaud

**ASICoPe** : Association scolaire intercommunale de Cossonay-Penthalaz et environs

**ASICOVV** : Association scolaire intercommunale de Cossonay, Veyron, Venoge

**ASIVenoge** : Association scolaire intercommunale de Penthalaz, Penthaz, Daillens, Lussery-Villars, Mex et Vufflens-la-Ville

**ASPIC** : Association intercommunale de la piscine des Chavannes

**Coord21** : Collectivités pour un développement durable

**CSR** : Centre social régional

**DDP** : Droit distinct et permanent

**DGMR** : Direction générale de la mobilité et des routes

**DGTL** : Direction générale du territoire et du logement

**GIP** : Groupement Indépendant Penthalaz

**GSVS** : Groupe Socialiste, Verts & sympathisants

**LAT** : Loi sur l'aménagement du territoire (CH)

**LATC** : Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du Canton de Vaud (VD)

**LHand** : Loi sur l'égalité pour les handicapés

**ORPCI** : Organisation Régionale de la Protection civile

**PCI** : Protection civile

**PA** : Plan d'affectation

**PLR** : Parti Libéral Radical

**PPA** : Plan partiel d'affectation

**PPDLV** : Penthalaz, Penthaz, Daillens, Lussery-Villars

**RIE III** : Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III

**SDA** : Surfaces d'assolement

**SDIS** : Service de défense incendie et de secours

**UCV** : Union des communes vaudoises

**TL** : Transports publics de la région lausannoise

## Conseil communal du 13 décembre 2021

Sylvette Grandchamp

**Conseillères et conseillers  
présent-e-s : 44**

### Préavis municipal n° 2021-04

Accepté à l'unanimité.

### Préavis municipal n° 2021-06

Accepté à l'unanimité.

### Préavis municipal n° 2021-07

Accepté à l'unanimité.

### Préavis municipal n° 2021-04

#### Plan d'affectation Le Cheminet et règlement

Le plan d'affectation a pour but de permettre l'extension du collège du Cheminet dans les meilleurs délais. L'extension du collège est nécessaire à court terme en raison de l'augmentation du nombre d'élèves et de la réorganisation des arrondissements scolaires. Le délai pour la mise à disposition de 8 classes supplémentaires est fixé à la rentrée scolaire 2024.

Le plan d'affectation a pour but de pouvoir réaliser les objectifs suivants :

- Répondre aux besoins en équipements scolaires, parascolaires, sportifs de la Commune de Penthalaz et de l'ASIVENOGÉ ;
- Consolider un site scolaire et institutionnel au centre de la localité par une utilisation optimale du sol en permettant la mise en conformité des constructions existantes et la réalisation de nouvelles constructions ;
- Aménager des lieux de convivialité par la création d'une place et de bâtiments dédiés à des fonctions publiques ;
- Favoriser le développement har-

monieux du centre de localité par une intégration volumétrique et paysagère qui prend en compte le contexte ;

- Contribuer à la mise en œuvre des objectifs d'aménagement définis dans le cadre de la démarche participative « Penthalaz demain ».

En acceptant ce préavis, le Conseil décide :

1. D'adopter le Plan d'affectation « Le Cheminet » et le règlement y relatif ;

2. D'abroger, dans le périmètre du présent Plan d'affectation :

- Le Plan de zones du 10 décembre 1982 et son Règlement sur le Plan général d'affectation et la police des constructions (RPAPC) du 8 janvier 1999 ;

- Le Plan d'extension partiel (PEP) « Dessous la Ville » du 2 mai 1984 ;

3. D'approuver les réponses de la Municipalité aux oppositions formulées lors de l'enquête publique du Plan d'affectation ;

4. D'octroyer à la Municipalité tous pouvoirs pour plaider, signer toute convention, transiger, comparaître devant toute instance, dans le cadre de tout litige consécutif à l'adoption du Plan d'affectation.

Suite à la présentation du projet, plusieurs conseillers sont intervenus sur les sujets suivants (les réponses de la Municipalité sont placées à la suite, entre parenthèses) :

- Affectation de l'ancien local de la bibliothèque (rien a encore été décidé, la question financière d'une nouvelle bibliothèque doit être discutée).

- Changement au niveau de la fusion des bâtiments entre eux et pour le bâtiment des 8 nouvelles classes (la nouvelle salle de gym a été légèrement décalée, les liaisons se feront à la hauteur de la cantine et celles en sous-sol sont supprimées, ce qui

permettra de ne pas toucher à la structure du Verger et permettra de diminuer les exigences de l'ECA sur le bâtiment existant et les coûts à ce niveau. En ce qui concerne le nouveau bâtiment avec les 8 classes, une passerelle fera communiquer les bâtiments entre eux).

- Des solutions sont cherchées avec l'architecte afin que la piste de course de 80 mètres, répondant aux exigences de l'ASIVENOGÉ mais pas à la commune de Penthalaz, puisse retrouver ses 20 mètres manquants dans le projet pour atteindre 100m.

- Transformation de la route du Cheminet en préau ? (la route restera, mais sera fermée à la circulation sauf pour les bus, les véhicules d'urgence et les livraisons. Un nouveau règlement sur la mobilité sera mis en place).

- Classes supplémentaires prévues au cas où l'augmentation des élèves serait plus importante que prévue jusqu'en 2035 (le nombre de classes est suffisant jusqu'en 2035. Les chiffres devraient diminuer en 2035 pour réaugmenter en 2037. S'il s'avérait nécessaire de construire de nouvelles classes, la villa du concierge pourrait être utilisée).

- Pourcentage du bois sur sol suisse prévu dans les matériaux de construction (la situation économique actuelle ne permettra peut-être pas d'avoir un haut pourcentage de bois suisse comme souhaité. Aucun taux n'est actuellement fixé).

- Encouragement à ce que la Municipalité fixe un tel taux afin de débiter l'engagement de la commune dans une charte de durabilité comme souhaité.

- Détails des différentes étapes du projet (le crédit de construction devrait être élaboré en 2022 au sein de l'ASIVENOGÉ et présenté à son conseil en septembre 2022 puis en octobre 2022 au Conseil Communal de Penthalaz et ceci en même temps

que le taux d'imposition. L'objectif est de fournir les 8 nouvelles classes pour 2024. La récupération de la villa, toujours occupée actuellement, sera également déterminante dans le planning. L'acceptation du PA ce jour permettra d'aller de l'avant dans ce projet).

M. Yves Jauner ajoute finalement qu'un tout-ménage est en cours d'élaboration, expliquant en gros le projet avec un lien et un QR code, pour une distribution prévue fin janvier 2022 à destination des 6 communes membres de l'ASIVenoge.

## Préavis municipal n° 2021 - 06 budget 2022

Plusieurs conseillers regrettent l'arrêt du soutien à la FEDEVACO. La Municipalité explique qu'elle va mettre en place des actions solidaires et attend des propositions, par exemple, de la commission liée au développement durable.

Le Conseil décide :

- D'adopter le budget 2022 tel que présenté
- D'autoriser les prélèvements suivants pour équilibrer les financements spéciaux déficitaires :
  - o Fonds affecté – Tourisme (9.280.160) CHF 4'701.-
  - o Fonds affecté – Déchets (9.280.450) CHF 40'150.-
  - o Fonds affecté – Epuration (9.280.460) CHF 133'051.-
  - o Fonds affecté – Eau (9.280.810) CHF 100'452.-
- D'autoriser les prélèvements suivants sur les fonds affectés :
  - o Fonds affecté - Distrib. Électricité (9.280.210) CHF 50'000.-
  - o Fonds affecté – Stat., prev. et sécur. routière (9.280.610) CHF 15'500.-
- D'autoriser les prélèvements suivants dans la mesure où les comptes 2022 présenteraient un solde négatif:
  - o Fonds renouvellement/rénov. Bâ-

- timents (9.281.350) CHF 100'000.-
- o Fonds réserve pour véhicules (9.281.431) CHF 15'000.-
- o Fonds réserve administratif (9.282.100) CHF 30'000.-
- o Fonds réserve pour travaux futurs (9.282.430) CHF 140'000.-
- o Fonds réserve pour écoles, sports et jeunesse (9.282.500) CHF 20'000.-

## Préavis municipal n° 2021 - 07 abrogation du règlement de la halte-jeux « Les Petits Poussins »

Le Conseil décide d'autoriser la Municipalité à abroger le règlement de la halte-jeux «Les Petits Poussins» au profit d'une directive municipale.

## Nomination de commissions

### Commission réfection restaurant de la Piscine et petit camping

#### Pour le GIP

M. Michel Turin  
Mme Anne-Marie Dénéreaz  
M. Nicolas Fleuret  
Mme Aurore Rigal

#### Pour le GSVS

Mme Semira de Brochgrave  
M. Nicolas Meylan  
M. Jaime Reina

### Commission pour la réfection des routes et mise en séparatif des quartiers Florimont et Sauffaz

#### Pour le GIP

M. Nicolas Fleuret  
M. Kevin Aubry  
M. Carmine Buompreda  
M. Pierre Yves Dénéreaz

#### Pour le GSVS

M. Pierre Soro  
M. Mathieu Schopfer  
Mme Funda Savci

## Propositions individuelles

Un conseiller évoque la découverte d'intoxication à la dioxine à Lausanne causée par les fumées de l'ancienne usine d'incinération du Vallon. Il demande si l'usine d'incinération de Penthaz, qui a fonctionné de 1969 à 1988, pourrait engendrer les mêmes problèmes. La Municipalité lui répond qu'elle va se renseigner.

## Divers

Les jetons de présence du dernier Conseil de 2021 seront versés à l'association «Table couvre-toi» qui exploite une plateforme de transbordement sur le site de Venoge Parc. Grâce à un partenariat avec COOP les fruits et légumes inventus sont triés à la main et remis aux personnes dans le besoin. La plateforme emploie du personnel en réinsertion professionnelle.

**Prochains Conseils communaux :  
14.03.2022 et 13.06.2022.**

**Prochaines votations :  
13.02.2022, 15.05.2022,  
25.09.2022 et 27.11.2022.**

**Prochaines élections 20.03.2022 :  
Grand-Conseil et 1er tour Conseil  
d'État.**

## L'actualité des sociétés locales

### Abbaye des Mousquetaires de Penthaz

24.06.2022 au 27.06.2022 – 16ème fête de l'Abbaye des Mousquetaires de Penthaz

### Bibliothèque intercommunale de la Venoge

(Certificat COVID 2G)

**Derniers lundis du mois (31 janv., 28 févr., 28 mars, 30 mai, 27 juin) – Né pour lire** – de 10h à 11h

**1er samedi de chaque mois – BiblioFil** – atelier autour du fil de 10h-12h

**11.03.2022 – Soirée jeux en famille** – de 18h30 à 20h30

**26.03.2022 – Biblioweekend** – samedi de 14h-17h / 14h30 spectacle Impro livre-moi tes histoires de Fausto Borghini

**30.04.2022 et 01.05.2022 – Foire aux livres à Penthaz (Verger)** – samedi de 14h-18h et dimanche de 9h30-15h30

### Chœur mixte de l'Aloëttaz

**21.05.2022 – dès 20h15 – Soirée des chœurs mixtes L'Aloëttaz et Le Rosey** – salle du Verger - L'Aloëttaz et Le Rosey fêtent leur 50ème + 2 et vous présentent leur soirée «Coucou, c'est l'heure!» sous la direction de Lise Dutruy, Elise Lavignasse Alves et Bernard Dutruy - buvette, petite restauration, buffet de desserts maison et tombola sont à votre disposition - Certificat COVID demandé

### FC Venoge

**28.01 au 30.01.2022** – Week-end entier – **Tournoi en salle juniors** – Différents tournois en salle pour plusieurs catégories de jeu du football des juniors – Penthaz, salle du Verger – Certificat COVID 2G avec port du masque et consommations assises.

**17.02.2022 – 11h30 – Repas de soutien** – Traditionnel repas de soutien du FC Venoge afin de mobiliser les soutiens essentiels au club autour d'un menu gastronomique et d'une journée conviviale – Daillens, salle Jean Villard-Gilles – à l'heure actuelle certificat COVID 2G avec porte du masque et consommations assises.

**04.06.2022 – dès 8h00 – Journée du club** – journée conviviale autour des matchs des équipes du club – Stade de football de Penthaz – selon mesures en vigueur en espérant le moins possible

### Jeunesse

**25 au 27.08.2022 - dès 10h – Concours de Tambours 2022 à Penthaz**



**My Local Services** | Information sur les actualités régionales

### My Local Services – Votre place du village virtuelle

Recevez les nouveautés et les informations importantes de votre région directement sur votre smartphone.

#### Vue d'ensemble des fonctions:



#### Nouveautés locales

Soyez toujours au courant des actualités de la commune ou des annonces importantes. Grâce à la fonction de rappel, nous ne manquerez plus aucune des actualités locales.



#### Informations des commerces

Découvrez les offres et les prestations des commerçants locaux.



Téléchargez l'application gratuitement dès maintenant:



## Vision : réouverture de la Maison de Ville

Henri-Robert Borgeaud

*Pour ce 19e «Vision», c'est l'actualité de notre cité qui s'impose et nous reprendrons la série de nos rencontres avec les Municipaux des Communes voisines lors du prochain numéro. Je suis donc allé interviewer Gregory Dizerens et Pauline Fougeret, le jeune couple qui a repris les destinées de la Maison de Ville.*

**Gregory, d'où vous vient votre goût pour la cuisine ?**

Enfant déjà, j'adorais cuisiner avec ma maman. Dès l'âge de 13 ans, lors des vacances d'été, j'ai fait des stages en cuisine dans plusieurs restaurants. D'une part j'y éprouvais beaucoup de plaisir et d'autre part, mais c'est à peine avouable, ça me permettait d'échapper au travail dans la menuiserie familiale à Chapelle-sur-Moudon. Arrivé à l'âge de 16 ans, et n'étant toujours pas attiré par les métiers du bois, c'était une évidence, je voulais faire un apprentissage de cuisinier. Cela dit, et c'est paradoxal, je fais une sévère intolérance au lactose, ce qui m'empêche de goûter une grande partie des mets que je cuisine. Mais pour moi, c'était une sorte de défi, je voulais prouver qu'il est possible de bien cuisiner malgré ce handicap. Situation qui a rendu difficile la recherche de la place d'apprentissage que j'ai fini par trouver au Cheval Blanc à Echallens, mais m'a amené à développer d'autres manières d'appréhender ce que je mitonne, notamment par l'odorat, la vue, le toucher.

**Ensuite de quoi vous avez travaillé dans des maisons prestigieuses. Baur au Lac à Zürich, Ritz à Paris, Beau Rivage Palace à Lausanne, Hôtel de la gare à Lucens. Qu'est-ce qui a motivé votre choix pour ces**

**grandes tables ?**

L'envie d'apprendre au contact de ces grands chefs. Travailler de beaux produits avec cette exigence de perfection et de précision. L'apprentissage nous donne les bases nécessaires pour devenir un bon généraliste. Les grandes brigades sont structurées en spécialités et j'avais envie d'approfondir mes connaissances en devenant plus «pointu» dans tel ou tel domaine.

**Et puis à 28 ans vous décidez d'ouvrir votre restaurant à Thierrens. «Chez Greg».**

Oui, j'avais envie de me mettre à mon compte, devenir mon propre patron. Les grandes adresses, c'est une sacrée école de vie, riche en expériences certes, mais très exigeante, presque militaire, très hiérarchisée. Cet engagement j'avais envie de le mettre au service d'un projet qui soit le mien.

Un autre élément qui m'a amené à cette décision, c'est mon envie de revenir dans ma région, retrouver ma vie sociale d'avant, ma famille. J'ai donc eu l'opportunité en 2013 de reprendre un Tea-room que j'ai progressivement transformé en restaurant, élargissant la carte et les heures d'ouverture. En proposant des plats du jour et me faisant plaisir avec une cuisine que j'aime apprêter. Ça a bien fonctionné jusqu'à ce que Covid m'oblige à m'adapter, notamment en proposant des plats soit livrés, soit à l'emporter, avec lesquels j'ai rencontré un certain succès.

**Puis en 2021, en plein Covid, vous décidez de quitter Thierrens et de venir vous installer à Penthaz.**

C'est une histoire d'opportunité. Je ne pensais pas spécialement quitter Thierrens, surtout en cette période

d'incertitude. Nous avons entendu parler de la remise de la Maison de Ville. J'ai déposé mon dossier et j'ai eu la chance d'être choisi parmi les candidats. J'ai eu très peu de temps pour me décider, et même si ce n'était pas dans mes plans, j'y ai vu une chance à saisir. Passer de 34 places à 80, avec 2 salles permettant de proposer 2 cartes, une de type brasserie l'autre un peu plus gastronomique, le tout dans un restaurant refait avec goût, c'était tentant et j'ai donc signé pour ce nouveau challenge.

**Un défi que vous allez relever avec votre compagne Pauline Fougeret. Pauline, quel lien avez-vous avec la restauration ?**

J'ai toujours travaillé dans ce milieu, dès mes 16 ans. D'abord en France où j'ai fait un apprentissage dans le domaine du service puis plus tard en Suisse et enfin à Thierrens chez Greg. Je viens de Bourgogne, région de forte tradition gastronomique. Avec ses vins bien sûr, mais également ses plats cuisinés à commencer par le bœuf bourguignon, le coq au vin, sans oublier les escargots.

**On a bien compris que ce restaurant, c'est un projet de couple, quel va être votre domaine ?**

La restauration, c'est une profession exigeante, il ne faut ni compter ses heures ni sa peine, en particulier au début où tout est à construire. Donc c'est surtout en terme d'implication envers la clientèle que je conçois mon engagement. Que ce soit au service ou dans les contacts, tout faire pour que nos clients se sentent bien à la Maison de Ville. Et puis j'ai une passion pour les cocktails. Il y en a à la carte et je propose également aux amateurs de composer les leurs

eux-mêmes sur la base d'un choix de divers alcools, sirops et jus de fruits. Je compte bien faire de nouveaux adeptes de ces boissons plus festives.

### **Revenons à la cuisine que vous proposez. Comment la définiriez-vous ?**

Une cuisine traditionnelle, soignée faisant la part belle aux produits frais de saison et de proximité.

Je distinguerai le côté brasserie avec 3 menus par jour dont toujours un plat de poisson, ainsi qu'une carte comportant tartare, burger, fondue, filets de perche, entrecôte et rognons. Mais j'adore les plats cuisinés et j'introduirai progressivement des mets tels que joues de bœuf, souris d'agneau, langue ou autres jarrets en fonction de la demande. Concernant la salle à manger, une carte renouvelée quatre fois l'an et tenant compte de la saisonnalité, tendant vers le gastro, avec des mets plus élaborés, mais à des prix très raisonnables. Pour moi la cuisine est affaire de plaisir, de passion, et que ce soit côté brasserie ou côté salle à manger je tiens à ce que cette dimension soit perçue par nos clients.

### **La carte des vins ne comporte pas de crus étrangers, un choix «politique» ?**

Non. Je ne souhaite pas proposer une gamme infinie de vins, mais je vais progressivement l'élargir et introduire quelques crus français par exemple. Il faut d'abord que j'apprenne à connaître la clientèle d'ici et ses goûts avant d'adapter mon offre. Il en va de même pour les mets, et je proposerai des soirées thématiques au fil des saisons.

### **Est-ce que vous comptez exploiter la grande salle pour élargir votre offre ?**

Certainement. La grande salle offre l'opportunité de diversifier notre activité et nous comptons bien

y organiser des soirées à thème, des banquets et pourquoi pas quelques repas concerts.

### **La Maison de Ville a un rôle social à jouer. C'est un lieu de rencontre dont la population de Penthalaz a été privée pendant une année et demie.**

Nous sommes pleinement conscients de cette dimension et entendons bien sûr également assumer ce rôle de «bistrot» du village. Nous ferons tout notre possible pour que les habitués se sentent bien dans notre établissement et nous avons d'ailleurs déjà aménagé une petite zone de jeux pour les enfants.

### **Reprendre un restaurant en cette période de pandémie peut sembler particulièrement risqué. Téméraire ou courageux ?**

Je ne suis pas de nature anxieuse. L'opportunité de la reprise de cet établissement se présentait et nous avons décidé de la saisir. Covid ou pas Covid. Mais bien sûr globalement la fréquentation des restaurants est inférieure à celle des années précédentes et ça nous impactera certainement aussi.

Nous sommes malgré tout confiants et comme toutes et tous nous espérons que la situation se normalise au plus vite

Pauline nuance un peu le propos, disant que c'est une pression supplémentaire.

### **Beaucoup de restaurants cherchent une voie leur permettant de se démarquer de la concurrence. Comment abordez-vous cette réalité ?**

Il faut arriver à marquer sa patte, offrir une vraie plus-value pour un bon rapport qualité prix. Si on a l'ambition de proposer une cuisine de qualité supérieure, il faut que tout soit cohérent, du service aux produits en passant par la confection des plats, la précision des cuissons, l'ambiance, le

décor. C'est un tout et il faut le tenir sur la durée.

### **Parlant décor, il y a une touche Art nouveau – belle époque, dans votre restaurant.**

Oui c'est délibéré et nous avons voulu cette cohérence. La déco du restaurant, le bar en laiton, les luminaires, les parois en bois, les couleurs, tout concourt à ce look belle époque et nous avons calqué notre identité graphique sur ce style, que ce soit notre site internet, notre carte. Pour nous c'est représentatif de cette ambiance brasserie que nous souhaitons donner.

### **Seriez-vous d'accord de donner une recette à nos lecteurs ?**

Bien volontiers, je vous suggère un plat cuisiné qu'il fait bon déguster en cette saison (voir page suivante).

### **Merci à Greg et Pauline pour le temps qu'ils m'ont consacré et bon vent.**

#### **MAISON DE VILLE**

**Pauline & Greg**

Rte de la Gare 6

1305 Penthalaz

Site : [www.maison-penthalaz.ch](http://www.maison-penthalaz.ch)

Mail : [contact@maison-penthalaz.ch](mailto:contact@maison-penthalaz.ch)

Tél. : 021 905 45 43

#### **Horaires**

La Brasserie : 08h30 à 23h00

Le samedi : 09h00 à 00h00

La Salle à Manger: 11h30 à 14h00 et 18h30 à 22h00

Mercredi & Dimanche: Fermé

## Recette de cuisine pour 4 personnes

### *Ossobuco de veau à la gremolata* *Risotto tessinois*

*Sélectionner 4 jarrets de veau d'environ 220 gr.*

*Hacher 1 oignon et une gousse d'ail.*

*Zester un citron vert et une demi orange.*

*Découper 1 carotte, 1 demi céleri, 1 poireau en brunoise.*

*Saler et poivrer les jarrets, les colorer dans une poêle bien chaude.*

*Réserver dans un plat.*

*Dans une cocotte, faire suer l'oignon, l'ail, la brunoise de légume et les zestes.*

*Ajouter 2 feuilles de laurier, une branche de thym, une branche de romarin.*

*Lorsque le tout aura bien sué, ajouter une cuillère à soupe de concentré de tomate.*

*Bien mélanger, déglacer avec 4 dl de vin rouge.*

*Laisser réduire, puis ajouter 1 lt. de fond de veau.*

*Rectifier l'assaisonnement.*

*Ajouter les jarrets dans la cocotte, couvrir et cuire au four à 180°C.*

#### *Risotto*

*Faire suer 1 oignon dans une casserole.*

*Ajouter 200 gr de risotto, 1 feuille de laurier et 2 clous de girofle.*

*Nacrer le tout à feu doux.*

*Déglacer avec 2 dl de vin blanc.*

*Mouiller votre risotto avec un bouillon jusqu'à ce que le riz soit cuit à votre convenance.*

*Monter votre risotto à l'huile d'olive et au beurre.*

**Bon appétit**



## Eco-point à Penthalez

La Municipalité

L'éco-point a été pris d'assaut après les fêtes de fin d'année. A cette occasion, nous vous rappelons que cette zone est réservée uniquement aux habitants de Penthalez non-véhiculés et/ou à mobilité réduite. La carte de déchetterie doit être présentée en cas de contrôle. Tout abus sera dénoncé. Pour les usagers disposant d'un moyen de transport privé, nous vous remercions de vous rendre à la déchetterie intercommunale de Penthalaz qui propose toutes les infrastructures et la place nécessaires pour le stockage de vos déchets.

*Pour plus d'informations sur les horaires, la localisation et la gestion des déchets, consultez le site de la déchetterie intercommunale : [www.valorsa.ch](http://www.valorsa.ch)*



**VALORSA**  
Une solution pour vos déchets!

**mardi - jeudi - vendredi**  
15h30 - 18h30  
**mercredi**  
09h15 - 11h45  
**samedi**  
10h00 - 16h00

## Voitures mobility à Penthalez

**mobility**  
car sharing

**LES DEUX VÉHICULES SONT DISPONIBLES 7 JOURS SUR 7  
ET 24H SUR 24 À LA PLACE CENTRALE ET À LA GARE  
DE COSSONAY-PENTHALAZ**

Site internet : [www.mobility.ch](http://www.mobility.ch)



## Bourse communale

Il est désormais possible de régler les factures de la Halte-Jeux Les Petits Poussins directement par TWINT et de régler les factures communales directement depuis la plate-forme E-bill (banques et PostFinance).



## Des petites structures pour le lézard agile et les petits mustélidés

Pro Natura



Pro Natura et le Parc naturel régional Jura vaudois mènent depuis cette année un projet de promotion des petites structures pour favoriser le lézard agile, l'hermine et la belette au pied du Jura vaudois. Tas de bois ou de pierres, haies, vergers, bandes herbeuses ou arbres isolés sont autant de structures paysagères qui favorisent ces espèces et leur permettent de se déplacer dans le paysage. Dans ce cadre, nous sommes à la recherche de partenaires agricoles prêts à mettre en place des mesures pour favoriser ces espèces. Ces mesures peuvent être nouvelles ou complémentaires à un milieu existant,

par exemple ajouter des tas de bois dans des haies existantes ou dans des vergers. Ces mesures et leur mise en œuvre pourront être soutenues financièrement par Pro Natura et le Parc.

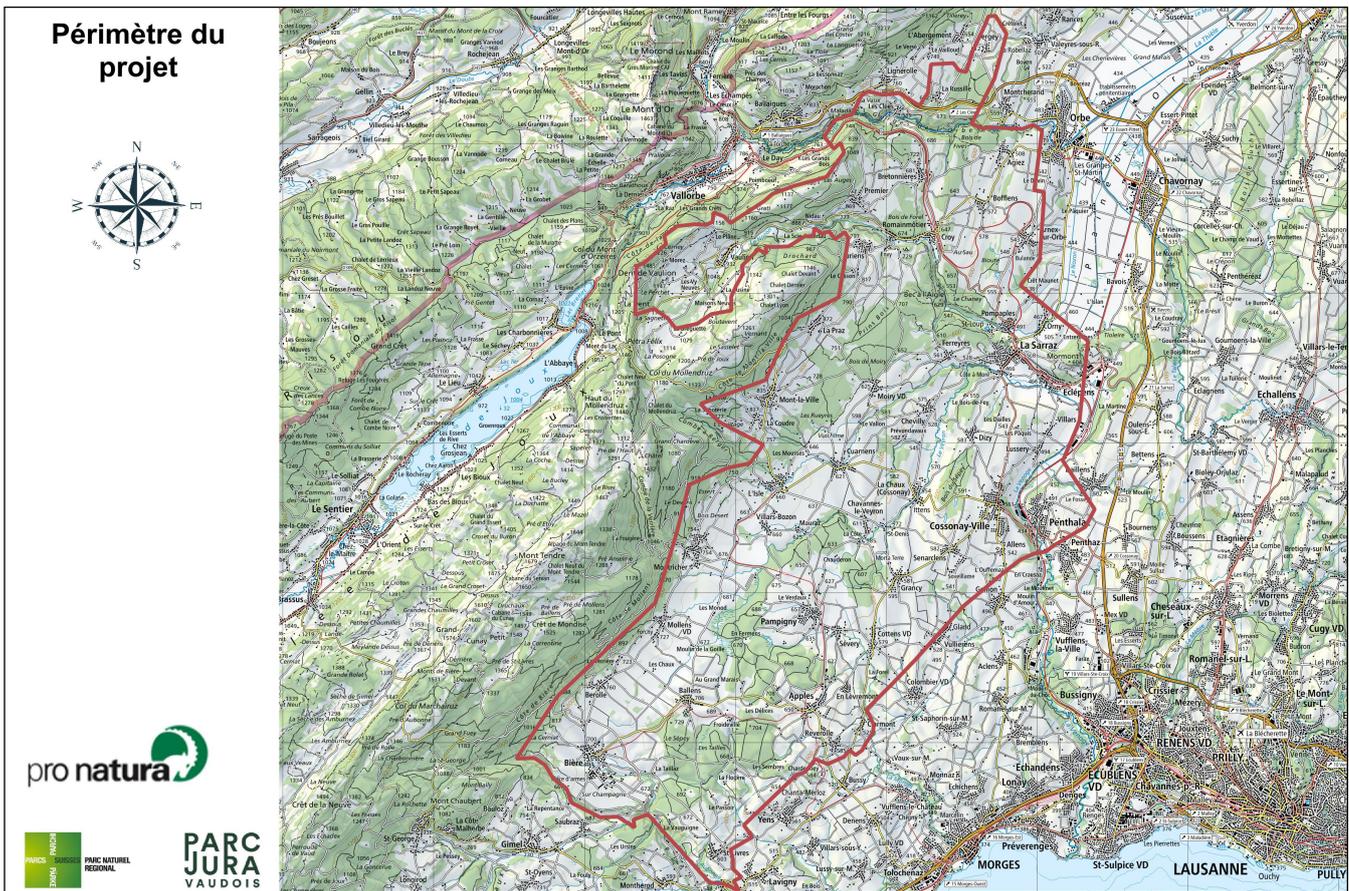


Contactée, la Municipalité de Penthalthaz a affirmé son intérêt dans ce projet afin de poursuivre les initiatives déjà en place sur la commune. Lors du conseil du mois de septembre dernier, elle a d'ailleurs invité les membres intéressés de la commission du développement

durable à se joindre au projet. Le garde forestier a également été contacté et des aménagements sont prévus avec lui au Bois Denezey.

Sur la Commune de Penthalthaz, les mesures viseront principalement les hermines, véritables tueuses de campagnols et auxiliaires agricoles appréciés. Si le projet vous intéresse ou si vous désirez des précisions sur la participation, n'hésitez pas à prendre contact avec Quentin Kohler (quentin.kohler@pronatura.ch). Vous trouverez également d'autres renseignements utiles sur le site :

<https://www.pronatura-vd.ch/fr/de-nouveaux-gites-pour-le-lezard-agile-hermine-et-la-belette>.



# Patinoire de Penthalthaz

Fermeture le 27 février 2022

Ouverture 7 jours sur 7

### Horaires

Lundi	14h00 - 18h00
Mardi	14h00 - 18h00
Mercredi	14h00 - 18h00
Jeudi	14h00 - 18h00
Vendredi	14h00 - 18h00
Samedi	14h00 - 18h00
Dimanche	13h00 - 18h00

### Hockey

Mercredi	18h00 à 21h00
Samedi	11h00 à 14h00



### Entrées

Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans  
 CHF 2.- Enfants de 6 – 16 ans  
 CHF 4.- Adultes

### Location de patins

Gratuit pour les moins de 6 ans  
 CHF 5.- + caution de CHF 10.- (par jour)

### Abonnement saison sans location de patins

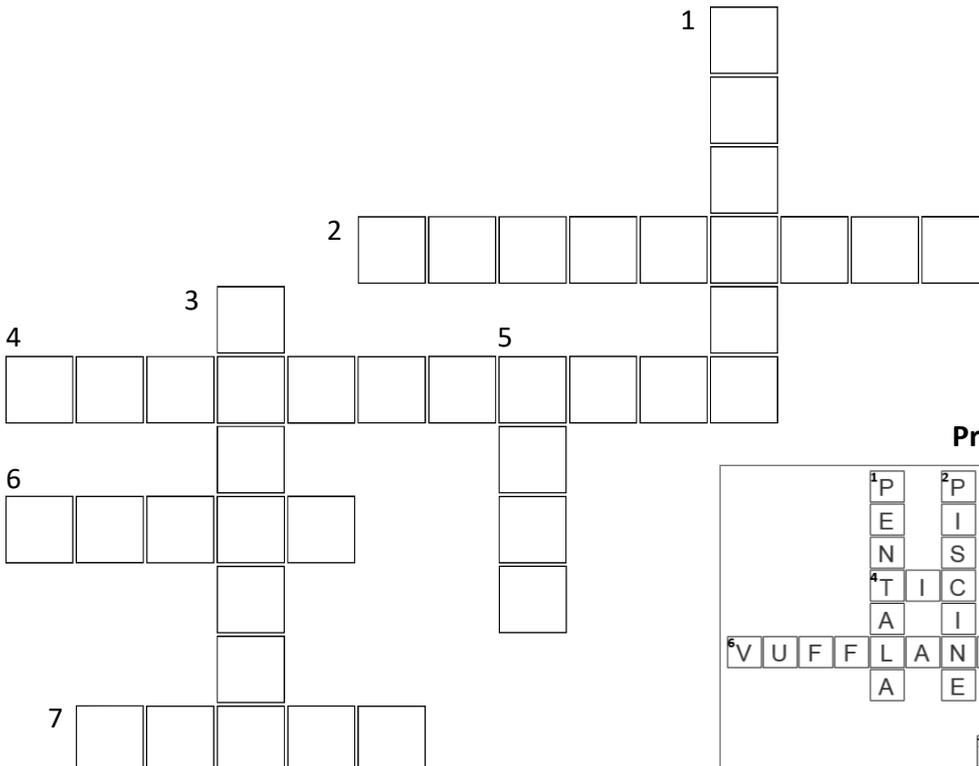
CHF 30.- Enfants de 6 – 16 ans  
 CHF 50.- Adultes

### Abonnement saison avec location de patins

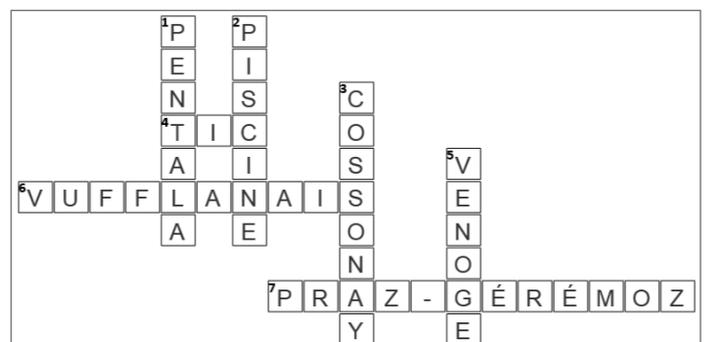
CHF 60.- Enfants de 6 – 16 ans  
 CHF 100.- Adultes

## Mots-croisés

- 1 - Cette société se réunit, normalement, chaque 3 ans.
- 2 - Nombre de conseillères et conseillers communaux.
- 3 - Don Quichotte : « [...] partir en guerre contre des ... à vent ».
- 4 - Mode d'élection de la Municipalité.
- 5 - Couleur d'un bleu intense utilisée sur le blason de Penthalthaz.
- 6 - Industrie qui a métamorphosé le village au début du 20ème siècle.
- 7 - Condensation de la vapeur d'eau en de très fines gouttelettes.



### Précédente grille



# Les premiers Coups de cœur 2022 de la Ludothèque Régionale de la Venoge

Ludothèque de la Venoge



## **Recto Verso**

*Jeu de stratégie et de défi de Inka Brand & Markus Brand, illustré par Camille Chaussy Édité par Super Meeple*

**Pour 2 à 4 joueurs dès 8 ans. Pour des parties de 30 minutes environ.**

Recto Verso est un jeu abstrait de construction avec des difficultés croissantes.

À chaque manche deux joueurs deviennent partenaires pour construire, le plus rapidement possible, en 3D le bâtiment dessiné en 2D sur une carte. Mais chacun ne voit qu'une seule façade du bâtiment (l'un le recto et l'autre le verso)!

Le jeu est une course contre la montre dans laquelle on fait, on défait, on déplace ce que fait notre partenaire avec des explications plus ou moins claires.

Ce jeu est véritablement universel et plait instantanément.



## **Stella**

*Jeu de Gérard Cattiaux & Jean-Louis Roubira, illustré par Jérôme Pelissier Édité par Libellud*

**Pour 3 à 6 joueurs dès 8 ans. Pour des parties de 30 minutes environ.**

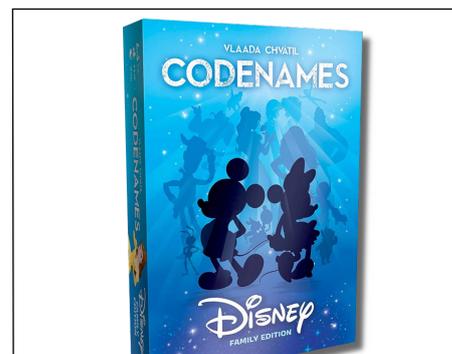
Stella est un jeu d'association d'idées et d'interprétation d'images.

À chaque manche, les joueurs associent secrètement plusieurs cartes Dixit à une carte Mot tirée au sort.

Plus un joueur fait les mêmes associations que les autres joueurs plus il marque de points.

Multiplier les associations permet d'augmenter les chances de former des Étincelles. Mais attention à ne pas être trop gourmand car le joueur qui fait le plus d'associations court le risque de marquer moins de points ! Le jeu se joue en 4 manches.

La présentation du jeu est superbe avec des cartes magnifiquement illustrées.



## **Code Names Disney**

*Jeu de Vlaada Chvátil, illustré par Disney Édité par Iello*

**Pour 2 à 8 joueurs dès 6-7 ans. Pour des parties de 15 minutes environ.**

Dans ce jeu, deux équipes se défont afin d'identifier leurs cartes Trésor dissimulées.

Seul l'Enchanteur de chaque équipe en connaît l'emplacement. À lui de donner des indices sous forme de codes, pour aider ses coéquipiers à trouver leurs cartes Trésor.

Mais prenez garde à ne pas vous tromper : vous pourriez fort bien avantager vos adversaires ! Et seule l'équipe qui identifiera ses Trésors en premier remportera la victoire.

Les plus jeunes joueront face images et les plus grands face textes.

Une merveille pour tous les fans de Disney

Tous les jeux proposés ci-dessus sont disponibles à la ludothèque.

Le nouvel Unlock 10 vous y attend déjà avec une présentation différente des précédents.

Toutes les bénévoles de la ludothèque vous souhaitent une année 2022 ludique et pleine de bonheur.

Votre Ludothèque Régionale de la Venoge.

[www.ludothequedelavenoge.ch](http://www.ludothequedelavenoge.ch)  
[info@ludothequedelavenoge.ch](mailto:info@ludothequedelavenoge.ch)

## Les Coups de cœur de la Bibliothèque intercommunale

Bibliothèque de la Venoge

### Aventure – Esclavage – Historique

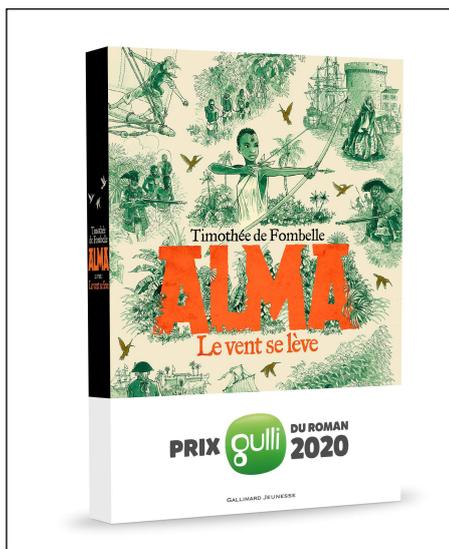
Alma vit en Afrique avec sa famille. Lorsque son petit frère disparaît, elle décide de partir à sa recherche.

Joseph monte à bord du navire «la douce Amélie» à Lisbonne. Ce navire a pour mission d'aller chercher de la «marchandise» sur les côtes africaines.

Amélie, fille de l'armateur du bateau, vit à La Rochelle et apprend à la mort de son père qu'elle est ruinée.

Ce roman foisonnant, 1er tome d'une trilogie à suivre, aborde le sujet de l'esclavage et des négriers et nous emmène des côtes africaines aux Antilles en passant par l'Europe. Les trois personnages principaux vont voir leurs destins s'entremêler. Vive-ment la suite!

*Trilogie Alma – Le vent se lève – Timothée de Fombelle, Gallimard jeunesse, 2020*



### Dérangeant – Bouleversant – Percutant

Dimitri Rouchon-Borie est chroniqueur judiciaire et il écrit là son premier roman. Et quel premier roman magistral !

Du fond de sa cellule, Duke raconte son histoire.

A défaut d'instruction, il invente son propre «parlement», sans ponctuation, pour décrire son enfance sacagée par la violence parentale et les errances qui l'ont conduit jusqu'à la prison.

Un ovni littéraire et si vous vous lancez, vous ne sortirez pas indemne de cette lecture.

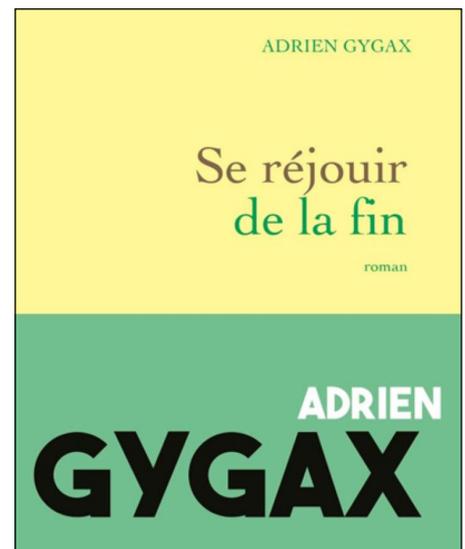
*Le démon de la colline aux loups, Dimitri Rouchon-Borie, Le Tripode, 2021*



### Vieillesse – Tendresse – Touchant

Un carnet, retrouvé après son décès, écrit par un vieux monsieur qui a couché ses pensées lors de ces derniers mois de vie dans une maison de retraite. Un roman écrit par un jeune écrivain de la région avec beaucoup de délicatesse et de tendresse.

*Se réjouir de la fin, Adrien Gygax, éd. Grasset, 2020*



Bibliothèque intercommunale de la Venoge - Ch. de l'Arbalète 4, 1306 Daillens  
021/ 861 28 01 - [biblio.intercommunale@daillens.ch](mailto:biblio.intercommunale@daillens.ch) - [www.ppdL.ch](http://www.ppdL.ch) et [www.bibliovenoge.ch](http://www.bibliovenoge.ch)

# Archives communales

Séance de la Municipalité du 4 août 1914 - 1ère guerre mondiale - Mobilisation à Penthalaz

## Séance du 4 août, suite.

Vendredi, 1 août, à une heure du jour, la municipalité fait publier, aux sons de la cloche et du tambour, la mise sur pied de toute l'armée. - Des affiches y relatives sont placées.

Samedi, 1 août, à 7 h. du soir, la municipalité fait examiner les chevaux inscrits dans le tableau de mobilisation. Elle fait aviser les propriétaires par deux affiches: " Les propriétaires sont tenus de conduire leur cheval ou leurs chevaux inscrits sur la place de la machine à battre, le mercredi 5 août à trois heures précises du matin. Chaque cheval doit porter un bon licol, une couverture de laine, - si possible une bâche, - et, une sangle."

Dimanche, travail fiévreux de la moisson. L'instituteur prend l'initiative <sup>d'un tableau</sup> d'une enquête sur les récoltes encore sur pied, sur les moissonneurs, les trayeurs, les chevaux restants au village après la mobilisation, les ouvriers demandés.

Lundi, la municipalité par ordre de M<sup>r</sup> le Préfet invite les négociants à ne vendre que par petites quantités: le pétrole, les bougies, l'huile de colza. -

De même, elle fait demander à l'usine et aux Grands-Moulins la quantité restante de benzine: usine 200 Kilos, Grands-Moulins, 100 Kilos. -

La munic. réquisitionne aux Grands-Moulins 160 Kilos d'avoine: (70 Kilos suivraient les chevaux mobilisés, et 90 kg resteraient en réserve), puis, 100 kg de foin fournis par M<sup>r</sup> Georges Bezençon. - L'avoine est facturée à 25 fr les 100 kg, et le foin à fr 8 les cent kilos.

Mardi, après le départ des soldats, la municipalité prend les mesures nécessaires pour la récolte des récoltes. Du poste de landsturm à la gare, elle obtient dans ce but l'aide des soldats.

La munic. prend des mesures pour la fabrication du pain après le départ pour l'armée du boulanger communal. Elle obtient momentanément un soldat boulanger.

Par l'intermédiaire de M<sup>r</sup> le Préfet un communiqué du gouvernement vaudrois au sujet de la restriction des récoltes. M<sup>r</sup> le Préfet accompagne ce communiqué d'une circulaire où il donne les renseignements et les conseils nécessités par la situation actuelle. La municipalité, par lettre l'informe des dispositions prises et des membres de municipaux et fonctionnaires restés en fonctions.

Mercredi. La municipalité fait demander la libération du service du boulanger communal, M. Ernest Girardet.

## Agenda\*

### 26 janvier

Thé dansant

### 28 janvier

Tournoi de foot junior, FC Venoge

### 2 février

Thé dansant

### 5-6 février

Loto, Tennis de table

### 26 janvier

Thé dansant

### 13 février

Journée de championnat, Unihockey

### 16 février

Thé dansant

### 2 mars

Thé dansant

### 9 mars

Don du sang

### 19 mars

Souper de soutien, FSG

### 26 mars

Concert annuel, Echo de la Molombe

### 30 mars

Thé dansant

### 6 avril

Thé dansant

### 7 avril

Connaissance 3

### 14 avril

Don du sang

### 25 au 27 août

Concours de Tambours

\* se renseigner au préalable sur les mesures sanitaires en vigueur dans le canton.

## Paroisses

### Paroisse Protestante EERV



Lieux et horaires des cultes : en raison du contexte sanitaire, merci de vous reporter au site web de la paroisse [www.penthalaz.eerv.ch](http://www.penthalaz.eerv.ch)

30 janvier, 10h, église

27 février, 10h, église

6 mars, 10h, foyer

27 mars, 10h, église

3 avril, 10h, foyer

10 avril, Rameaux, 10h, Verger

8 mai, 10h, église

Pasteure : Mme Nathalie Monot-Senn ([nathalie.monot-senn@eerv.ch](mailto:nathalie.monot-senn@eerv.ch))

tél. 021 331 56 44.

Les autres dimanches, le culte a lieu à Penthalaz, à Dailens ou dans la région : voir le journal « Réformés », les vitrines des églises et du foyer, ou le site internet de la paroisse : [www.penthalaz.eerv.ch](http://www.penthalaz.eerv.ch).

### L'Arc-en-ciel

L'Arc-en-Ciel a repris ses activités et dispose aussi d'un site web :

[www.arcencielvenoge.com](http://www.arcencielvenoge.com)

### Paroisse Catholique

Programme des activités sur le site de la paroisse Saints Pierre et Paul :

[www.cath-vd.ch/-Paroisse-de-Cossonay](http://www.cath-vd.ch/-Paroisse-de-Cossonay).

ou au secrétariat, les lundis et vendredis après-midi : 021 535 64 84.

## Mobility

### 2 VOITURES DISPONIBLES 7 JOURS SUR 7

Place Centrale

Gare de Cossonay-Penthalaz

## Déchetterie

### DÉCHETTERIE VALORSA

Mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h30.

Mercredi de 9h15 à 11h45.

Samedi de 10h à 16h.

### ECO-POINT

Lundi au vendredi de 07h00 à 19h00.

Samedi de 07h à 16h.

## Marché

Tous les mercredis, à la Place-Centrale de 8h à 12h.

## Administration communale

### SECRÉTARIAT MUNICIPAL

**Ouverture des guichets** : tous les matins de 7h30 à 11h30, les lundis après-midi de 13h30 à 17h, ou sur rendez-vous.

**Permanence téléphonique** : au 021 863 20 50 (touche 1), tous les matins de 8h à 11h30, tous les après-midis de 14h à 16h.

### BOURSE COMMUNALE

**Ouverture des guichets** : tous les matins de 8h à 11h30.

**Permanence téléphonique** : au 021 863 20 50 (touche 2).

### ACCUEIL DE MIDI

Midicroque - Tél. : 079 940 19 21.

### SERVICE DE LA POPULATION

**Ouverture des guichets** : tous les matins de 7h30 à 11h30, les lundis après-midi de 13h30 à 17h et les mercredis après-midi de 16h à 19h.

**Permanence téléphonique** : au 021 863 20 50 (touche 3), durant les heures d'ouverture des guichets.

### SERVICE TECHNIQUE

**Uniquement sur rendez-vous.**

**Permanence téléphonique** : au 021 863 20 50 (touche 4).

### HALTE-JEUX

Petits Poussins - Tél. : 079 539 85 95.

## Urgences

Police : 117 / Sapeurs-Pompiers : 118 / Ambulances : 144 / Intoxications : 145 / Rega: 1414  
Médecins et pharmacies de garde : 0848 133 133 / Vétérinaire de garde : 0900 022 022